

La notion de durabilité

Ecologie? Environnement?

Agriculture durable? Développement durable?

Commerce équitable? Ecodéveloppement?

Tourisme durable? Développement viable?

Ville durable?

Aujourd'hui, la planète doit faire face à :

- Epuisement des énergies fossiles, raréfaction des ressources naturelles, pénuries d'eau douce
- Ecart entre pays développés et en développement.
- Changement climatique, catastrophes naturelles et industrielles.
- Croissance de la population, sécurité alimentaire.
- Déforestation, perte de la biodiversité.



Il faut donc imaginer d'autres modèles.

Le développement durable.



Qu'est ce le Développement durable ?

« Le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »

- Concept de besoins.
- Idée de limitation.
- Approche double : dans le temps et dans l'espace.

Tous les secteurs d'activités sont concernés



Trois piliers du Développement Durable

Equilibre cohérent et viable à long terme entre :

- Economie : assurer une gestion saine et durable.
- Social : satisfaire les besoins essentiels de l'humanité.
- Ecologie : préserver les ressources naturelles à long terme.



Enjeu important : la gouvernance

Trois piliers du Développement Durable

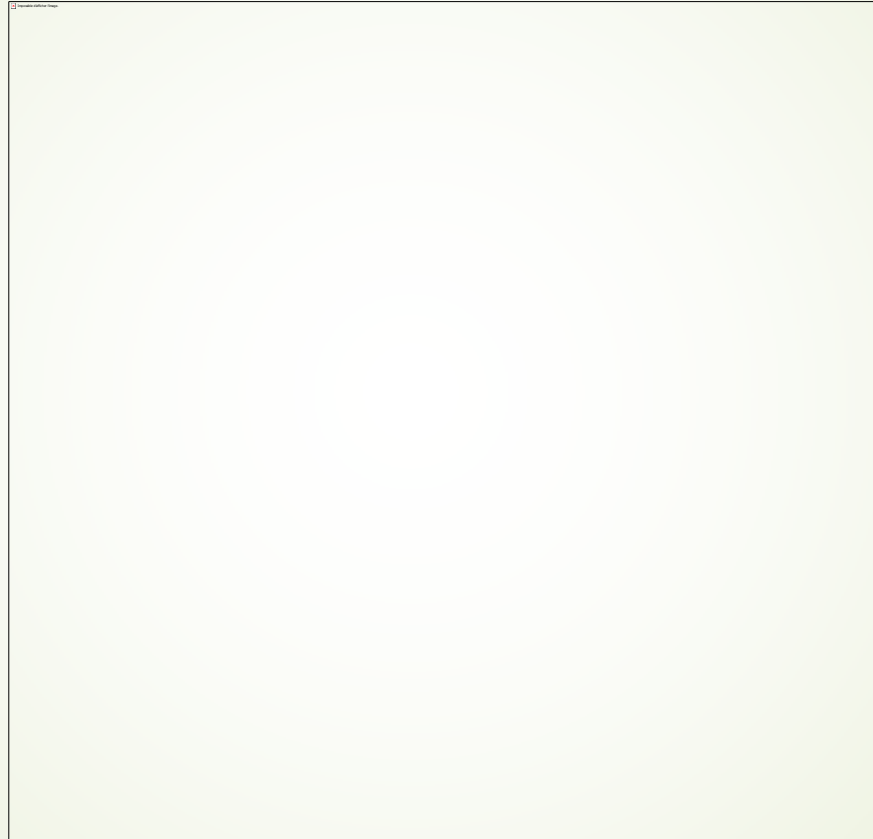


Diagramme du développement durable : une approche globale à la confluence de trois préoccupations, dites « les trois piliers du développement durable ».

La dimension environnementale

1^{er} Défi : Préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.

- Economiser et préserver les ressources naturelles
- Protéger la biodiversité, c'est-à-dire maintenir la variété des espèces animales et végétales pour préserver les écosystèmes
- Eviter les émissions de CO2 pour lutter contre le changement climatique
- Gérer et valoriser les déchets

La dimension sociale

2^{ème} défi : Satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture...

- Lutter contre l'exclusion et les discriminations, c'est-à-dire respecter et protéger les personnes les plus faibles (en situation de handicap, âgées, minoritaires...), donner l'accès aux droits sociaux pour tous
- Favoriser la solidarité
- Contribuer au bien-être
- Valoriser les territoires

La dimension économique

3^{ème} défi : Promouvoir une économie responsable, c'est à dire développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durables

Voici quelques pistes identifiées :

- Développer des pratiques commerciales innovantes et éthiques pour mieux répartir les bénéfices et les richesses.
- Répartir les richesses et les bénéfices de façon plus juste
- Intégrer le coût social/environnemental dans le prix des produits
- Chercher à développer le tissu économique local

Faire appel à des méthodes alternatives :

Economie circulaire , Economie de la fonctionnalité,
Consommation collaborative ou économie du partage.

Les principes fondamentaux

Ces 3 piliers s'articulent grâce à **des principes fondamentaux** :

L'**articulation** entre l'environnement, l'économie et le social.

La **solidarité** entre les pays, entre les peuples, entre les générations, et entre les membres d'une société : partager les ressources de la Terre avec nos voisins en laissant à nos enfants.

La **précaution** dans les décisions afin de ne pas causer de catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé ou l'environnement.

La **participation** de chacun, quelque soit sa profession ou son statut social, afin d'assurer la réussite de projets durables.

La **responsabilité** de chacun, citoyen, industriel ou agriculteur. Pour que celui qui abîme, dégrade et pollue, répare.



Caractéristiques et formes d'agriculture durable

Agriculture biologique? Production fermière? Agriculture paysanne? Agriculture Econome? Agriculture raisonnée? Production intégrée? ...

L'agriculture durable se définit par une production agricole économiquement viable, socialement équitable, et qui ne nuit ni à l'environnement ni à la santé.



Contexte :

Les progrès en agriculture depuis 50 ans.



- Spécialisation et standardisation des productions.
- Mécanisation.
- Les intrants.



Aujourd'hui : évolution limitée avec :

- Plafonnement des rendements.
- Epuisement des ressources.
- Dégradation des milieux.
- Changements climatiques.



Agriculture durable

Durabilité économique : Systèmes de production économes et autonomes.


- L'amélioration du revenu passe par la diminution des intrants et la recherche de l'autonomie. Moindre dépendance aux aides : efficacité économique et technique.
- Maîtrise de la commercialisation et de la qualité des produits par la traçabilité et rapprochement avec le consommateur, d'où plus de valeur ajoutée.



Agriculture durable

Durabilité socio territoriale :

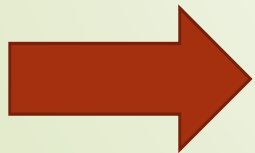
- Viabilité, transmissibilité.
- Qualité de vie, des produits, des territoires.
- Emplois et services : contribution à l'emploi, taille modeste des exploitations, filières courtes, services.
- Ethique et développement humain.
- Occupation du territoire.



Agriculture durable

Durabilité agro écologique :

- Fertilité des sols.
- Biodiversité.
- Paysages.
- Qualité de l'air et de l'eau.



Pas de modèle figé. Amélioration constante!



Les formes d'agriculture durable

1. L'agriculture raisonnée.

L'agriculture raisonnée fait référence à une gestion des pratiques agricoles tenant compte de la protection des écosystèmes (donc de l'environnement), de la maîtrise des risques sanitaires, de la sécurité au travail et du bien-être animal.

Exigences de l'agriculture raisonnée

Le référentiel porte sur le respect de l'environnement, la maîtrise des risques sanitaires, la santé et la sécurité au travail et le bien-être des animaux.

1. L'agriculture raisonnée

En France, une certification est délivrée par le ministère de l'Agriculture et de l'écologie aux agriculteurs respectant ces principes : il faut 103 exigences remplies.

Elles concernent notamment :

- l'accès de l'exploitant et de ses salariés à l'information et la formation;
- la mise en œuvre d'un système d'enregistrement et de suivi;
- la maîtrise des intrants agricoles ainsi que des effluents/déchets de l'exploitation;
- l'usage justifié de moyens appropriés : protection des cultures, la santé des animaux de l'exploitation;
- l'équilibre de la fertilisation des cultures;
- la mise en œuvre de pratiques culturales permettant la préservation des sols et limitant les risques de pollutions;
- la participation à une gestion économe et équilibrée des ressources en eau;
- la prise en compte de règles « sécurité sanitaire » et « l'hygiène »;
- la prise en compte des besoins des animaux : alimentation et de bien-être;
- la contribution de l'exploitation à la protection des paysages et de la diversité biologique.

1. L'agriculture raisonnée

Dans la pratique :

- Concerne tous les secteurs de production.
- Respect de la réglementation.
- Cahiers d'enregistrement.
- Locaux de stockage fermés.
- Analyses de sol.
- Réglage de matériel.
- Qualification des exploitations.

La promotion de cette pratique agricole est assurée par le réseau Farre (Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement).

2. La production intégrée : approche agronomique et scientifique.

Systeme agricole de production d'aliments de qualité qui utilise les moyens et les mécanismes régulateurs naturels pour remplacer les apports (intrants) polluants et coûteux et pour assurer une agriculture visant le développement durable.

Objectifs :

- Base de repère pour les scientifiques européens.
- Développement et application des concepts de la protection des végétaux basés sur les écosystèmes.

Evaluation :

Directives et recommandations.

Cahiers des charges par production.

Agrément.

Label « production intégrée ».

2. La production intégrée : approche agronomique et scientifique.

Dans la pratique :

- Lutte biologique.
- Biotechnologies.
- Concerne l'arboriculture, la viticulture, l'horticulture, les cultures.
- Bien être animal
- Rotations culturales longues.

Les acteurs :

Organisation Internationale de Lutte Biologique : OILB.

Organisations de producteurs spécialisées en arboriculture et viticulture (terra vitis).

Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Instituts techniques (ITCF pour les grandes cultures).

Politique agricole suisse (PACH).

3. L'agriculture paysanne.

Définition d'après FADEAR : « L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous. »

FADEAR : fédération des Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural.

Objectifs :

respect des sociétés paysannes et de l'emploi agricole et rural réparti sur tout le territoire, sur des exploitations à taille humaine.

3. L'agriculture paysanne.

Evaluation :

- Indicateurs socio économiques.
- Diagnostics agro environnementaux
- Charte de l'agriculture paysanne mise en place en 1998, elle regroupe 10 principes et 6 thèmes.

Les acteurs :

FADEAR.

La confédération paysanne.

La coordination paysanne européenne.

3. L'agriculture paysanne : les dix principes

Principe n°1 : répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre

Principe n°2 : être solidaire des paysans des autres régions d'Europe et du monde

Principe n°3 : respecter la nature

Principe n°4 : valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares

Principe n°5 : rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles

Principe n°6 : assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits

Principe n°7 : viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations

Principe n°8 : rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural

Principe n°9 : maintenir la biodiversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées

Principe n°10 : raisonner toujours à long terme et de manière globale

3. L'agriculture paysanne : les 6 thèmes

- l'autonomie
- la répartition
- le travail avec la nature
- la transmissibilité
- la qualité des produits
- le développement local et la dynamique territoriale

Dans la pratique :

- Concerne toutes les productions.
- Autonomie en protéines.
- Réduction d'intrants.
- Rotations culturales longues.
- Gestion des pâturages.
- Produits fermiers.
- Entretien de l'espace rural.

4. La production fermière : approche territoriale et multifonctionnelle

Définition d'après FNAPF : « l'agriculture dont la spécificité réside dans le fait que les personnes impliquées remplissent plusieurs fonctions : celle de produire, transformer et vendre leurs produits auprès des consommateurs. Les producteurs fermiers sont impliqués dans l'évolution de la société : réponse aux attentes des consommateurs, création d'activité et d'emplois, revitalisation des territoires et développement d'un espace rural vivant. Ils participent ainsi au maintien du lien ville : campagne ».

FNAPF : Fédération Nationale des Producteurs Fermiers.

Objectifs :

- Créer de la valeur ajoutée par la transformation et la vente.
- S'engager dans une démarche de qualité des produits.
- Favoriser un échange entre producteur et consommateur.
- Participer au développement harmonieux du territoire.

4. La production fermière : approche territoriale et multifonctionnelle

Evaluation :

- Charte nationale des producteurs fermiers.
- Cahier des charges par produit et par terroir (en projet).

Dans la pratique :

- Concerne toutes les productions.
- Matières premières issues exclusivement de la ferme.
- Maîtrise et responsabilité du produit.
- Transparence / consommateur.
- Accueil au public.
- Entretien de l'espace rural.

Les acteurs :

FFNAPF.

FNCIVAM : Fédération Nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.

Autres organisations para-agricoles (bienvenue à la ferme...).

5. L'agriculture biologique : approche éthique et environnementale.

Définition d'après FNAB : « concept global qui s'appuie sur le choix de valeurs comme le respect de la terre et des cycles biologiques, la santé, le respect de l'environnement, le bien être animal, la vie sociale... C'est un mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse ».

FNAB : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique.

Objectifs :

- Respect des écosystèmes naturels.
- Respect de la santé humaine et animale.
- Recherche d'un développement économique cohérent.

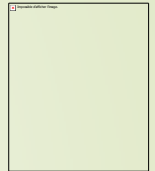
5. L'agriculture biologique : approche éthique et environnementale.

Evaluation :

- Cahier des charges par production.
- Contrôle indépendants.
- Certification.
- Attribution de la marque AB

Dans la pratique :

- Concerne toutes les productions.
- Produits chimiques de synthèse interdits.
- Rotations culturales longues.
- Gestion de la matière organique.
- OGM interdits.



5. L'agriculture biologique : approche éthique et environnementale.

Les acteurs :

FNAB.

Nature et Progrès.

Ecocert.

Coopératives biologiques : Biocoop.

IFOAM (International Fédération of organic agriculture movement).



6. L'agriculture durable : approche sociétale et institutionnelle.

Objectifs :

- Promouvoir des systèmes de production autonomes et économes.
- Rendre les exploitations viables, vivables et transmissibles.
- Constituer des espaces d'échange entre paysans et citoyens.

Evaluation :

- Cahier des charges par production.
- Contrôles indépendants (dans certains cas).
- Certification (dans certains cas).
- Attribution de la marque agriculture durable (dans certains cas).

6. L'agriculture durable : approche sociétale et institutionnelle.

Dans la pratique :

- Concerne mes exploitations de polyculture élevage et élevages.
- Réduction des intrants.
- Rotations culturales longues.
- Gestion des pâturages.
- Autonomie en protéines.
- Entretien de l'espace rural.

Les acteurs :

- RAD : Réseau Agriculture Durable.
- Enseignement agricole.
- Instituts internationales (OCDE, FAO).
- Commission Européenne.



Aujourd'hui en France :

2 démarches validées par les pouvoirs publics :

- Agriculture biologique
- Agriculture raisonnée.